

# PROCÈS-VERBAL SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 SEPTEMBRE 2022

*Date de la convocation : 08/09//2022.*

*Date d'affichage : 08/09/2022.*

L'An Deux Mil Vingt-Deux,

Le dix-neuf septembre,

à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gilles NOËL, Maire.

**Présents** : M. Sébastien CIUDAD, 2ème adjoint, Mme Chantal GENTY, 4ème adjointe, Mme Florence AUCOIN, Mme Jessaline BINET, Mme Mélinda CORNE, Mme Elisabeth LÉLU, M. Benoit DEBRY, M. Patrick SAUTEREAU, M. Serge SOSIEWICZ, M. Frédéric ZALEWSKI.

**Absents** : Mme Christiane BOCQUET, 1ère adjointe, a donné procuration à Mme Elisabeth LÉLU. Mme Anne-Marie BACHOLLET, 3<sup>ème</sup> adjointe, a donné procuration à Mme Chantal GENTY, 4<sup>ème</sup> adjointe. M. Michel PILOQUET a donné procuration à M. Gilles NOËL, Maire. M. Pascal RIALLOT a donné procuration à M. Sébastien CIUDAD, 2<sup>ème</sup> adjoint.

## ORDRE DU JOUR :

- 1 **Nomination d'un secrétaire de séance.**
- 2 **Approbation du procès-verbal de la séance du 29 juin 2022.**
- 3 **ADMINISTRATION GENERALE**
  - a) Personnel communal : CDD 1 an - service administratif. Vacance d'emploi d'un agent technique au 1<sup>er</sup> janvier 2023.
- 4 **ADMINISTRATION FINANCES**
  - b) Création d'un espace public rue de Vézelay : avenant aux travaux en moins-value.
  - c) Travaux aux écoles : attribution du marché des travaux du lot n° 01.
  - d) Programme Petites Villes de Demain : opération de revitalisation du territoire (ORT), approbation du projet de convention.
  - e) Chaufferie collective et réseau de Chaleur 2 : approbation de la police d'abonnement provisoire et du règlement de service.
  - f) DCE 2020 : affectation définitive.
- 5 **QUESTIONS DIVERSES**

Il a été dénombré onze conseillers présents et il a été constaté que la condition de quorum était remplie.

## **NOMINATION D'UN SECRÉTAIRE DE SEANCE**

M<sup>me</sup> Chantal GENTY a été nommée secrétaire de séance.

## **APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 29 JUIN 2022**

Le procès-verbal de la précédente réunion a été arrêté et signé par Monsieur le Maire et la secrétaire de séance.

### **LISTE DES DÉLIBÉRATIONS ACTÉES LORS DE LA RÉUNION**

- 1) **Délibération n° 2022-56** – adjoint administratif à temps complet– contrat à durée déterminée de contractuel de droit public du 1<sup>er</sup> octobre 2022 au 30 septembre 2023.  
**Approuvée à l'unanimité.**
- 2) **Délibération n° 2022-57** – adjoint technique à temps complet– vacance de poste à pourvoir au 1<sup>er</sup> janvier 2023.  
**Approuvée à l'unanimité.**
- 3) **Délibération n° 2022-58** – création d'un espace public rue de Vézelay -consolidation d'une ancienne bâtisse, approbation de l'avenant n° 01 en moins-value de 3 683,74 € T.T.C. au marché de l'entreprise MORINI SAS.  
**Approuvée à l'unanimité.**
- 4) **Délibération n° 2022-59** – travaux de réhabilitation de l'école maternelle – construction d'une école élémentaire en bâtiment modulaire, attribution du marché du lot n° 01 « démolition, gros œuvre, désamiantage, VRD » à l'entreprise MICHEL SAS dont l'offre s'élève à la somme de 347 453,22 € T.T.C.  
**Approuvée à l'unanimité.**
- 5) **Délibération n° 2022-60** – acceptation de la démarche de transformation de la convention d'adhésion « Petites Villes de Demain » en convention-cadre Opération de Revitalisation du Territoire (ORT), approbation de la convention ORT, de ses annexes, ainsi que du périmètre.  
**Approuvée à 14 voix POUR et 1 ABSTENTION.**
- 6) **Délibération n° 2022-61** - raccordement au réseau de chaleur 2, approbation des documents établis par le SIEEEN relatifs à la police d'abonnement provisoire et au règlement de service des sous stations : Mairie, logements Mairie, Musée, logement du gardien du musée, salles des fêtes et des loisirs.  
**Approuvée à l'unanimité.**
- 7) **Délibération n° 2022-62** – affectation définitive de la Dotation Cantonale d'Équipement 2020, aux travaux de l'installation d'un abribus et à la consolidation d'une bâtisse rue de Vézelay. Aide financière s'élevant à la somme de 7 139,00 €  
**Approuvée à l'unanimité.**

### **QUESTIONS DIVERSES**

- ↳ Questions sollicitées par monsieur Patrick SAUTEREAU :  
« Monsieur le Maire, alors que les églises de La Charité, Clamecy font la UNE du JDC, pensez-vous à celle de Varzy ? Il serait bien d'inviter monsieur BOUSSARD, responsable de la mission du patrimoine ». « Qu'en est-il des médecins salariés ? ».  
*Réponse de monsieur le Maire : avant toute démarche auprès de monsieur BOUSSARD, la collectivité est dans l'attente de la mise à jour de l'étude préliminaire et générale de 2008 portant sur la mise hors d'eau, l'assainissement et la consolidation de l'édifice (Atelier Cairn architecture).*

*Pour la réponse à la deuxième question, monsieur le Maire donne la parole à monsieur Sébastien CIUDAD : le conseil départemental souhaitait embaucher une douzaine de médecins salariés mais actuellement seulement quatre médecins seraient en voie de recrutement.*

*Monsieur Benoit DEBRY rajoute que pour attirer des professionnels de santé sur notre territoire, il serait peut-être souhaitable de prévoir des logements afin d'accueillir les étudiants en stage.*

- ↳ Acquisition d'un aspirateur de feuilles pour les services techniques municipaux.
- ↳ Pose d'un luminaire (éclairage public LED) route départementale n° 5 VARZY- LA CHAPELLE-ST-ANDRÉ (ancienne maisonnette SNCF).
- ↳ Suite aux sollicitations gouvernementales, la commune demandera auprès du SIEEEN l'extinction de l'éclairage public dès 22 h 30 et un allumage à 5 h 45 pour la ville. La température du chauffage des locaux communaux sera diminuée et elle devra être également baissée lors de l'inoccupation des locaux (week-end, congés).
- ↳ Fréquentation au camping au 31 août : 615 nuitées. Fin de la saison le 30/09/2022.
- ↳ Fréquentation au musée au 7 septembre : 911 visiteurs.
- ↳ Les 17 et 18 septembre : journées européennes du patrimoine.
- ↳ Lecture d'un texte de monsieur Frédéric ZALEWSKI attirant l'attention de ses collègues à propos de la situation des étudiants et la nécessité de les soutenir en masse.

L'ordre du jour épuisé, la séance est levée à 20 heures 45 minutes.

**Transmis aux conseillers municipaux : le 26/09/2022**

**Affichage : le 26/09/2022**

Le Maire,  
GUILLE NOËL

